



Le Mot du maire

Germain Richer

Résidents de Prévost,
Bonjour,

Février, le mois des amoureux, mais on n'y

échappe pas, c'est aussi celui qui nous amène bon an, mal an, notre compte de taxes municipales. Comme vous avez pu le constater, l'évaluation de votre propriété a été révisée, mais le taux de base de la taxation a également été fixé en conséquence. Pour faciliter le paiement, de nouvelles possibilités de paiement par Internet vous seront bientôt offertes. Une idée de votre conseil municipal qui cherche toujours à vous faciliter la vie.

Bonne nouvelle, lundi dernier, le député de Chomedey, monsieur Guy Ouellette était de pas-

sage à Prévost pour annoncer que la ville avait obtenu une participation financière conjointe fédérale-provinciale de 1 060 200 \$. Ce financement a été accordé dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites (programme PRECO). Elle permettra de financer une partie des travaux d'amélioration des réseaux de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées.

Ma réflexion du mois m'amène à vous parler de lâcher-prise sur certaines pratiques ou perceptions tout en prenant la responsabilité individuellement et collectivement de nous orienter sur les principaux enjeux des années à venir et qui représente tout un défi!

Que nous soyons citoyens, administrateurs, gens d'affaires, politiciens, membres d'une association ou d'un organisme, nous devons tous ensemble relever plusieurs défis pour le mieux-être de la collectivité. Pour ce faire, chacun doit prendre sa place et le Conseil devra, quant à lui, faire

connaître à la population tous les enjeux actuels et futurs de notre communauté.

C'est évident, nous espérons maintenir plusieurs activités, mais nous désirons également préciser leurs objectifs et valoriser l'adhésion des principaux acteurs qu'ils soient politiques, administratifs ou communautaires, tout en préservant la qualité de nos services à la communauté. Cette façon de faire s'inscrit dans le plan d'action de la Ville qui progresse pas à pas.

En terminant, je vous invite à participer en grand nombre aux activités de la FÊTE DES NEIGES qui se dérouleront du 19 février au 7 mars. Consultez le programme, vous y trouverez certainement une activité qui vous convient. Je tiens également à remercier tous nos collaborateurs et nos commanditaires, sans qui cette grande fête ne serait pas aussi invitante.

Bonne FÊTE DES NEIGES et amusez-vous bien!

Nouvelles

du Module loisirs, culture et vie communautaire

La vie communautaire en action...

Les activités du **Club Soleil** se poursuivent : le lundi, shuffleboard et cours de danse; le mercredi, vie active et scrabble. Bingo les 2 et 16 mars. Également au programme, soirée dansante le 10 avril à l'école Val-des-Monts et sortie à la cabane à sucre le 18 mars. Pour information, Lise Montreuil au 450-224-5024.

Pour sa part, **La Mèche d'or**, vous convie à ses cours de danse en ligne avec Mme Gisèle Archambault tous les vendredis 15 h au centre culturel. Souper dansant le 27 février au Méridien 74 à Saint-Jérôme; dîner à la cabane à sucre Chez Constantin le 18 mars (18 \$) et voyage au parc Orford en mai. Pour information, Lise Labelle au 450-224-5129.

Diffusions Amal'Gamme présente Nos jeunes virtuoses 2010 : Robin Pan et Alexandre Robillard, le 20 février 20 h; Beauté et virtuosité, le 27 février 20 h; la pièce de théâtre pour enfant «Un boulot pour un drôle d'oiseau», le 7 mars 15 h; «De Chopin à Rachmaninov, le piano romantique» avec Jimmy Brière, le 13 mars 20 h. Toujours à l'église Saint-François-Xavier. Billets disponibles à la bibliothèque. Toute la programmation sur diffusionsamalgamme.com

La Société d'horticulture et d'écologie de Prévost vous invite à sa prochaine activité du 24 février où l'horticulteur J.P. Laliberté parlera des plantes grimpantes. Dès 19 h 15 à l'église St-François-Xavier, 994 Principale, Prévost.

Prochain déjeuner du **Réseau des gens d'affaires de Prévost** le 3 mars 8h, à la Gare de Prévost : Démystifier la relation mentorale d'affaires. Lucie Therrien, commissaire au mentorat d'affaires, de Laurentides Mentorat parlera du soutien offert aux gens d'affaires. Le Réseau désire également organiser une série de quatre séminaires gratuits avec des personnes ressources de l'Agence du revenu du Canada portant sur vos impôts vos droits et responsabilités. Information : 450-224-8888 poste 360 ou sur gens-affaires-prevost.com

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Rappelons que pour la **période hivernale, soit du 15 novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril inclusivement**, il est interdit de stationner sur les chemins publics **entre minuit et 7 h du matin**.

Merci de votre collaboration!

À NOTER

Depuis janvier 2010, un nouveau règlement fixe la **distance minimale d'implantation d'un bac à déchets ou à recyclage, à 3 mètres de la ligne de rue** (la voie carrossable).

Merci de votre collaboration!

OFFRE D'EMPLOIS SOCCER ET BASEBALL

Nous sommes à la recherche d'arbitres et de marqueurs (baseball) de 14 ans et plus.

Pour info. : FC Boréal : 450-592-2282
Baseball mineur : 450-224-8888 poste 244

Nouvelles du conseil

Voici un résumé des principales décisions prises par les membres du conseil municipal de Prévost lors de la séance ordinaire du 8 février 2010.

Les habitués qui assistent régulièrement aux séances du conseil municipal noteront certaines modifications dans le déroulement des réunions. Il s'agit simplement d'ajustements visant à améliorer le bon déroulement de l'assemblée.

Avis de motions concernant :

- le règlement 620 pour des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Hotte et une partie de la rue Principale et autorisant un emprunt de 1 489 000 \$

- un règlement pour définir les normes de construction de rues locales et abrogeant le règlement 516.

Les règlements 601-4, visant à réduire la largeur de la bande tampon adjacente à un parc ou un espace vert, et 601-5, concernant la concordance avec le schéma d'aménagement, amendant le règlement de zonage 601, ont été adoptés.

Nouvelles règles pour les appels d'offres

Le Conseil a adopté la nouvelle version de l'appel d'offres type pour les services professionnels exclusifs ainsi que les règles relatives à la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes, soit :

- que tout contrat attribué doit d'abord faire l'objet d'un appel d'offres qualitatif, c'est-à-dire qu'une évaluation selon des critères préétablis doit être faite et qu'ensuite seulement, le prix doit être considéré;

- le tout à partir d'un système de pondération.

Renouvellement de contrats :

- pour le traçage et marquage de rues, accordé à la compagnie Entreprise M.R.Q. inc.;

- pour le scellement de fissures dans les rues, accordé à la compagnie Groupe Lefebvre inc.;

- pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière, accordé à la compagnie Multi Routes inc.;

- pour la fourniture de sel de déglacage, accordé à la compagnie Sifto Canada Corporation;

- pour la coupe de gazon, accordé à la compagnie Les entretiens d'Hi-vert pour les secteurs Shawbridge, Lesage, Terrasse des Pins, Lac Écho, Lac Renaud et Patriarches.

Appels d'offres (plus bas soumissionnaire conforme)

- le contrat pour l'implantation d'un nouveau réseau de télémétrie au garage municipal a été accordé à la compagnie Filtrum inc.

- le contrat pour l'impression d'un Bulletin municipal (5 fois l'an) et pour les Guides de programmation pour les loisirs, a été accordé aux Imprimeries Les Compagnons.

De plus, le contrat de publication de 13 pages dans le Journal de Prévost pour l'année 2010 a été accordé aux Éditions Prévostaises.

À l'instar de la population, de nombreux élus, de groupes et d'organismes, la Ville de Prévost demande au gouvernement du Québec de prendre rapidement les mesures nécessaires pour tenir une commission d'enquête publique dans le but de faire la lumière sur les allégations de conflits d'intérêts, de favoritisme, de menaces, de collusion entourant l'octroi des contrats. Le conseil municipal rappelle au gouvernement, que cette toile de fond négative, laissant place au doute, entache le monde municipal et crée un climat de suspicion et de cynisme au sein de la population et qu'une commission d'enquête publique est incontournable pour redonner confiance aux citoyens face aux administrations municipales.

M. le maire Germain Richer et Mme Brigitte Paquette, conseillère, assisteront à la formation «Rôles et responsabilités des élus» de la Fédération Québécoise des Municipalités qui s'est tenue à Saint-Sauveur, le 16 février dernier.

M. le maire Germain Richer a été mandaté pour agir à titre de représentant de la Ville pour le suivi du soutien à l'organisme Habitation du Vieux-Shawbridge.

Selon le rapport annuel du directeur de la sécurité publique, en 2009, 160 interventions ont été menées par le Service de sécurité incendie.

INSCRIPTION – ÉTÉ 2010

ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR

Inscriptions: Mercredi 24 février: de 19 h à 21 h
Dimanche 7 mars : de 9 h à 11 h
au Centre culturel, 794 rue Maple

Jusqu'au 16 avril, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 au Module loisirs, 2945 boul. du Curé-Labelle

DÉTAIL DE LA TARIFICATION 2010

CATÉGORIE D'ÂGE	COÛT 2010	CATÉGORIE D'ÂGE	COÛT 2010
Novice (5-7 ans)	85 \$	Bantam (14-15 ans)	120 \$
Atome (8-9 ans)	100 \$	Midget (16-17 ans)	130 \$
Pee-Wee (12-13 ans)	110 \$	(8 à 17 ans)	110 \$

* Des frais supplémentaires de 40\$ seront exigés pour chacun des joueurs non-résidents;

* Un chèque postdaté au nom de l'Association de baseball mineur de Prévost, en date du 1^{er} octobre 2010, au montant de 20\$ pour chaque joueur, vous sera demandé lors de l'inscription.

POLITIQUE D'AIDE À LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE PRÉVOST

OFFRES D'EMPLOI

Module LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

OFFRES D'EMPLOI – ÉTÉ 2010 – Concours # 10-04

Moniteurs et aide-moniteurs, étudiants (28 juin à août)
Sauveteurs et assistant sauveteur, étudiants (24 juin à août)

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet.

Veillez nous faire parvenir vos coordonnées au plus tard le 15 mars 2010 en indiquant le numéro du concours, par courriel : reshum@ville.prevost.qc.ca ou par la poste : 2870 boul. du Curé-Labelle, Prévost, (Québec) J0R 1T0

a/s de Madame Danielle Whalen, coordonnatrice, ressources humaines

À propos des taxes municipales

RAPPEL : paiement du 1^{er} versement, le 11 mars 2010.

Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes, **communiqués avec le Service de la taxation au 450-224-8888 poste 225.**

Si vous avez des questions concernant la **nouvelle évaluation de votre propriété**, vous pourrez rencontrer les **évaluateurs de la MRC** de la Rivière-du-Nord, les 24 et 25 février de 13 h à 17 h et de 18 h à 20 h, **sur rendez-vous seulement** en appelant au 450-224-8888 poste 225.

Pour faciliter le paiement de votre compte de taxes via Internet, la Ville de Prévost a conclu de nouvelles ententes avec certaines institutions bancaires, soit la **Scotiabank** (banque de Nouvelle-Écosse à compter du 20 février) et la **CIBC** (à compter du 13 mars). Il est toujours possible de payer votre compte auprès des **Caisses populaires**.